



Zone de Police
Ans/Saint-Nicolas
5284

Conseil de Police du 28 mars 2018 – Procès-verbal

Présents : M. G. Philippin, **Bourgmestre et Président du Collège et du Conseil de Police ;**
M. J. Heleven, **Membre du Collège et du Conseil de Police – Bourgmestre de Saint-Nicolas,**
MM. R. Grosch, J. Peters, J-M. Wilmotte, F. Zito, S. Gagliardo, P. Gielen, C. Vrancken, F. Agirbas et
P. Saive, Mme. A. Fidan, **Membres du Conseil de Police ;**
M. P. Girouille, **Chef de Zone f.f.;** M. W. Herben, **Secrétaire de Zone.**

Excusés : MM. T. Cialone, A. Vancraywinkel, A. Mathy, Mmes. E. Micoli et T. Russillo, **Membres du Conseil de Police.**

Absents : Mme. N. Dubois et M. H. Huygen, Membres du Conseil de Police.

Absents en début de séance : Mmes. A-M. Libon et M. C. Kersteens, **Membres du Conseil de Police.**

Invité : M. P. Macours, **Commissaire de Police.**

La séance est ouverte à 17 h 45.

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de Police du 5 février 2018
2. Marché de fournitures / Achat de 3 pistolets GLOCK pour gauchers / Approbation des conditions et du mode de passation
Voir annexe 1 (à l'unanimité)
3. Marché Public de Travaux/ Construction d'un hôtel de police et aménagement des abords / Approbation des conditions et du mode de passation
M. Zito souligne la qualité du dossier présenté.
Voir annexe 2 (à l'unanimité)
4. Personnel / Recrutement de deux inspecteurs principaux de police / Choix du mode de sélection
Voir annexe 3 (à l'unanimité)
5. Personnel / Recrutement de 2 inspecteurs de police / Choix du mode de sélection
Voir annexe 4 (à l'unanimité)
Mme. A-M. Libon entre en séance.
6. Personnel / Statutarisation de deux agents de police / Recrutement / Choix du mode de sélection
M. P. Gielen constate avec satisfaction que, quant aux nominations, la volonté politique n'est pas la même au Conseil de Police que dans certains Conseils communaux. Le Président justifie ce fait par l'absence, pour le personnel de police, d'un 2^{ème} pilier de pension, la nécessité de s'assurer la « fidélité » des bons agents et le partage des coûts entre les communes d'Ans et de Saint-Nicolas, sachant que dans cette dernière commune, l'habitude de la nomination persiste.
Voir annexe 5 (à l'unanimité)

HUIS CLOS

Le Chef de Zone f.f. présente le bilan de la criminalité (phénomènes de sécurité prioritaires repris dans le plan zonal de sécurité) pour l'année 2017 et la comparaison chiffrée avec l'année 2016.

Pour la Zone de Police d'Ans/Saint-Nicolas, on constate :

- une diminution des cambriolages (-13 %), des vols de véhicules (-23%), des vols avec violences (-29%) et des accidents avec lésions corporelles (-18 %) ;
- par contre, une augmentation est constatée pour les vols dans véhicules (+10 %).

Concernant la commune d'ANS, on constate :

- une diminution des cambriolages (-23 %), des vols de véhicules (-32%) et des vols avec violences (-38%) ;
- une augmentation des vols dans véhicules (+46 %) et des accidents avec lésions corporelles (+1%).

Concernant la commune de SAINT-NICOLAS :

- une diminution des vols de véhicules (-13%), des vols dans véhicules (-20%), des vols avec violences (-19%) et des accidents avec lésions corporelles (-14 %) ;
- une augmentation des cambriolages (+1 %).

L'augmentation significative du nombre de vols dans véhicules sur la commune d'ANS est due à l'activité d'une bande organisée (vols de GPS, airbags, volants ...). Cette bande organisée a été interceptée et identifiée par nos services. Après l'identification, les chiffres sont revenus à la normale.

Le Chef de Zone f.f. détrompe M. Kersteens quant à l'augmentation des agressions dans les récyparcs. Il répond affirmativement à la question de M. Gielen de savoir si, s'agissant des victimes de vols, la police a été prévenue.

Le Chef de Zone f.f. évoque enfin l'enquête actuellement menée par la Police fédérale dans le cadre du Moniteur de sécurité et dont les résultats seront connus fin d'année.

La séance est levée à 18 h 15.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire,

Le Président,

W. HERBEN

G. PHILIPPIN